



SECRETARIAT EXECUTIF

21^{ème}

**Réunion annuelle du Réseau de Prévention des Crises
Alimentaires au Sahel**

Paris, 12 et 13 décembre 2005

1 - INTRODUCTION

Du 12 au 13 décembre 2005, s'est tenue à Paris/France, la réunion annuelle du Réseau de Prévention des Crises Alimentaires au Sahel.

Placée sous la présidence de Monsieur Sylli GANDEGA, Ministre du Développement Rural et de l'Environnement de la République Islamique de Mauritanie, Ministre Coordonnateur du CILSS, la rencontre, sous l'égide du Ministère des Affaires Etrangères de la France, a regroupé des représentants des partenaires au développement (ACDI, MIFRAC, UE, USAID), des cadres et experts d'institutions de coopération régionales ou internationales (CSAO/OCDE, FAO/SMIAR, FAO/Accra, PAM/ODD, PAM/Interfais, FEWS NET USAID/Washington, Food For Peace, OFDA, OMM, Banque Mondiale, CIRAD), des délégués des pays membres du CILSS (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad), des représentants de la société civile et d'ONG (CIC/Burkina Faso, Afrique Verte), des cadres et experts du CILSS (SE, INSAH, CRA) et des consultants de bureaux d'étude et de recherche (GRET, Issala, IRAM, etc.). Cf. listes des participants en annexe.

La réunion avait pour objectifs généraux (i) de faire le bilan de la situation agricole et alimentaire 2004-2005 au Sahel, incluant le bilan des actions d'assistance aux populations vulnérables, (ii) de discuter des résultats provisoires de la campagne agricole 2005-2006 et les perspectives alimentaires (évolution des prix et approvisionnement sur les marchés, zones vulnérables, plan d'action de gestion de la situation alimentaire en 2006) dans la région sahéenne. D'autres thèmes plus spécifiques ont fait l'objet de discussions intéressantes, à savoir : l'évaluation du dispositif régional de veille, l'Evaluation des Systèmes d'Alerte Précoce (SAP Burkina Faso, Niger et Mauritanie), les flux d'aide alimentaire au Sahel, le *Review after action* du PAM au Niger, l'analyse et le suivi de la situation nutritionnelle des populations. Les participants ont été informés des dynamiques (Charte de qualité des données statistiques, relecture de la charte de l'aide alimentaire, analyse des flux transfrontaliers, etc.) en cours dans la région sahéenne.

2 - CEREMONIE D'OUVERTURE ET DEROULEMENT DE LA REUNION

La cérémonie d'ouverture, placée sous la présidence de Monsieur Sylli GANDEGA, Ministre du Développement Rural et de l'Environnement de la République Islamique de Mauritanie, Ministre Coordonnateur du CILSS, s'est déroulée en présence de Messieurs : Jean Christophe DEBERRE Directeur des Politiques de Développement au Ministère des Affaires Etrangères de la France, Musa S. MBENGA, Secrétaire Exécutif du CILSS, Normand LAUZON, Directeur du CSAO.

Deux allocutions ont été prononcées lors de cette cérémonie d'ouverture, respectivement par Monsieur Christophe DEBERRE et Monsieur Sylli GANDEGA.

Dans son discours d'ouverture, Monsieur Sylli GANDEGA, Ministre coordonnateur du CILSS, a d'abord exprimé ses vifs remerciements au Ministère des Affaires Etrangères de la France pour les facilités offertes aux participants depuis leur arrivée en France.

Ensuite, il a rappelé que les enjeux de cette importante réunion sur la prévention et la gestion des crises alimentaires au Sahel et en Afrique de l'Ouest résident dans l'examen de la situation alimentaire durant la période de soudure 2005 et l'évolution de celle-ci au cours de la campagne agricole 2005-2006. Cette réunion du Réseau permet de partager les informations disponibles sur la situation agricole et alimentaire, l'évolution des marchés et la situation spécifique des zones à risque et des groupes vulnérables. Au-delà du dialogue sur la situation conjoncturelle permettant d'anticiper et de mieux coordonner les interventions des Etats, des agences d'aide et des ONG, la réunion annuelle du Réseau est également l'occasion de poursuivre la réflexion sur l'amélioration des outils et des mécanismes de prévention des crises alimentaires au Sahel.

Il a poursuivi son propos pour dire que cette rencontre constitue donc un instrument de dialogue essentiel pour l'amélioration des mécanismes de prévention et l'atténuation des crises en zone sahéenne. La recherche d'outils efficaces pour instaurer une sécurité alimentaire durable au Sahel passe ainsi par l'approfondissement des performances particulières du dispositif régional de veille et ; les réflexions en cours (charte de qualité des données, études sur les flux, etc.) s'imposent du fait de la qualité de leur adéquation comme instruments de prévention et de réponse à l'insécurité alimentaire. L'objet de cette concertation est donc une préoccupation constante des populations et des Etats sahéens.

Pour le Ministre Coordonnateur, la Communauté des donateurs, les Institutions et organisations internationales, régionales et sous-régionales telles que le CILSS, la CEDEAO, l'UEMOA, la FAO, à travers leurs programmes de développement, traduisent en actes concrets la nécessaire solidarité entre les peuples pour éliminer de la face du monde la faim et la pauvreté.

Il a adressé ses vifs remerciements à tous les partenaires du CILSS notamment à la France, à l'Union européenne et à l'USAID dont le concours a permis d'organiser cette réunion et d'assurer le fonctionnement régulier du dispositif de veille régionale. Il a aussi fait part de sa gratitude envers les différents partenaires techniques du CILSS : le projet FEWS NET USAID, le bureau régional du PAM en Afrique de l'Ouest et la FAO, qui ont accompagné le CILSS et qui continuent de lui faire confiance.

Avant de déclarer ouverte la 21^{ème} réunion annuelle du Réseau de prévention des crises alimentaires, le Ministre Coordonnateur a exhorté les partenaires tels que les ONG du Nord, Afrique Verte, Catholic Relief Services et les autres organisations humanitaires, de se rejoindre à la dynamique.

Auparavant, Monsieur DEBERRE, Directeur des politiques de développement au MAEF, a exprimé le plaisir d'accueillir au nom du Ministère des Affaires Etrangères de la France à Paris, la 21^{ème} réunion du réseau de prévention des crises alimentaires dans le Sahel organisée par le CILSS.

Ensuite, il a fait un bref rappel de la crise alimentaire au Sahel en 2005, en particulier au Niger. Pour Monsieur DEBERRE, cette crise a permis d'identifier les lacunes des dispositifs de prévention et de gestion des crises alimentaires. Le répit annoncé en 2005-2006 ne dispense nullement d'un examen attentif et lucide des causes de la crise et des réponses apportées. Le Niger a fait l'objet d'une couverture médiatique, notamment en France, qui a permis une mobilisation de l'opinion. Mais cela ne doit pas faire oublier que des populations d'autres pays ont également été confrontées à des difficultés alimentaires sévères. Cette crise ayant été heureusement surmontée, il ne faut pas relâcher les efforts car les problèmes demeurent. Cette réunion donne donc l'occasion de s'interroger autant sur les capacités des acteurs à prévoir et répondre aux crises alimentaires, que sur l'efficacité des politiques de développement. Sont-elles véritablement en mesure d'éradiquer la pauvreté et la vulnérabilité qui font le lit de la détresse alimentaire ?

Il a terminé ses propos, en soulignant que le réseau de prévention des crises n'a pas pour objectif de répondre à l'ensemble de ces questions mais, il doit nourrir la réflexion et étayer les propositions. Le réseau doit être innovant, force de proposition, moteur dans la réflexion, l'échange et la promotion des bonnes pratiques. Il doit aussi se poser comme le garant du suivi de l'engagement des acteurs dans le renforcement de la sécurité alimentaire.

A l'issue de la cérémonie d'ouverture, les participants ont suivi la présentation des objectifs et résultats attendus de la rencontre et adopté l'agenda des travaux, ci-joint en annexe.

Ensuite les travaux se sont déroulés en plénière, sous la présidence du Ministre Coordonnateur du CILSS, assisté par des modérateurs pour chaque thème, avec comme support les présentations du CILSS, de la FAO, du PAM, du FEWS NET et la restitution des études sur les outils de prévention et de gestion des crises alimentaires (les présentations sont disponibles sur le site du CILSS : <http://www.cilssnet.org>)

La cérémonie de clôture a été présidée par Monsieur Normand Lauzon, Directeur du Secrétariat du CSAO sur la suite à donner à la réunion avec comme support les principales conclusions. Cf point 3 du présent compte rendu.

Suite aux différentes présentations, suivies de débats et de discussions, des conclusions et recommandations ont été formulées comme suit :

3 - CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

3.1 - Sur le bilan de la situation alimentaire 2004-2005 et les perspectives

Les débats ont été marqués, outre l'examen des bilans céréaliers ex-post de la campagne agricole 2004-2005 et prévisionnel de la campagne en cours, par les leçons qui ont pu être tirées de la crise alimentaire qui a sévi dans certaines régions du Sahel et plus particulièrement au Niger. Ils ont également porté sur la prise en compte des études existantes et de leur valorisation, des déterminants des flux intra et extra-nationaux, du sens et de la saisonnalité des flux régionaux (produits animaux et végétaux), des prestations des SAP et des SIM nationaux et de leur coordination régionale, de l'extension de ce réseau aux pays périphériques à la zone CILSS.

Les analyses qui ont été menées se sont attachées à décrire les divers aspects de cette crise, à savoir :

- La nature exacte de la crise ;
- Le fonctionnement des dispositifs d'information et d'alerte ;
- Le cadre décisionnel et l'adéquation de celui-ci face aux problèmes à résoudre ;
- L'impact possible de cette situation sur la campagne à venir.

Concernant la nature exacte de la crise, deux constatations ont été faites et qui peuvent avoir des conséquences sur les systèmes d'information et surtout sur la nature des réponses à apporter face à de telles situations :

- Une frange importante des populations sahéliennes vit chroniquement au-delà des seuils supérieurs de malnutrition et plus particulièrement les populations les plus vulnérables. Cette situation mise en lumière par la crise nigérienne ne doit pas masquer le fait que les enquêtes et études menées au cours de la dernière décennie indiquent qu'il s'agit là d'un fait structurel ;
- L'intégration régionale est certainement sous-estimée, notamment sous l'aspect de transferts des populations et des produits au sein de la zone CEDEAO.

Même si les débats n'ont pas permis de trancher sur ces points, les questions suivantes ont été posées : les systèmes d'alerte doivent-ils plus et mieux prendre en compte les aspects nutritionnels et de santé ?

Concernant les mécanismes d'alerte ou de prévention, les évaluations menées conduisent à un même constat, les dispositifs ont bien fonctionné à temps, du moins en ce qui concerne l'estimation de la production céréalière en fin de campagne. Un des problèmes soulevés a été le manque d'efficacité de la communication et l'insuffisance des relais de l'information. A cela s'ajoute des lacunes dans l'information : non prise en compte des changements de politiques, au Nigeria notamment, manque d'analyse de l'impact des prix élevés sur les économies des ménages les plus vulnérables. L'alerte a globalement été faite dans les temps mais est restée partielle.

Les questions qui se posent maintenant pour le CILSS, mais aussi pour les systèmes nationaux, portent d'une part, sur la nature de l'information et d'autre part, sur les modes de diffusion.

Recommandations

Compte tenu des insuffisances constatées au cours de l'année 2005, la réunion recommande au CILSS :

- * de mettre l'accent sur la vulnérabilité de certains pays/régions/ménages malgré les bonnes productions céréalières enregistrées ;
- * de rappeler que le Sahel se trouve en situation de sortie de crise, ce qui nécessite d'intégrer des indicateurs relatifs à la vulnérabilité, l'endettement, la décapitalisation ;
- * de mettre en exergue la gravité de la malnutrition chronique ;
- * d'être proactif avec les médias en général et de mettre à contribution la presse internationale pour mieux informer les acteurs et les ONG pour une meilleure gestion des crises.

La réunion souligne également la nécessité de :

- * conserver la multiplicité des analyses, mais de garder des sources uniques des données et d'établir un consensus sur ces données et leur utilisation ;
- * voir les différents acteurs s'engager à remettre et diffuser à temps des informations fiables ;
- * opérationnaliser le cadre harmonisé d'analyse de la vulnérabilité ;
- * rendre plus fluide l'accès aux données sur la sécurité alimentaire ;
- * prendre en compte l'élevage et la pêche dans les systèmes d'information sur la sécurité alimentaire ;
- * moderniser le bilan céréalier en prenant en compte les besoins monétaires des populations ;
- * intégrer les pays côtiers dans l'analyse de la situation régionale ;
- * diversifier les indicateurs en intégrant les aspects nutritionnels, les flux des produits et les prix ;
- * mettre en place un mécanisme de suivi des flux, si possible, greffé sur les dispositifs de suivi des autres informations sur les marchés ;
- * continuer le système de veille sur les invasions acridiennes.

Concernant les réponses apportées aux crises, deux aspects ont été exposés et analysés :

1. Quel a été l'impact sur la situation nutritionnelle des ménages des différentes mesures prises, de la vente aux prix subventionnés aux distributions gratuites généralisées ou ciblées ?
2. Le choix des réponses a-t-il pris en considération l'impact possible sur les dynamiques de développement à moyen et long terme (ex : fonctionnement des marchés) ? ;
3. Quel a été l'impact de l'utilisation des stocks de sécurité ? Quels sont les moyens disponibles pour les reconstituer ?

Recommandations Il a été souligné la nécessité :

- * d'améliorer la concertation et la coordination entre les différents acteurs, notamment entre les acteurs de l'urgence et les acteurs du développement ;
- * de poursuivre le financement d'un développement durable pour renforcer les capacités de réponse des populations.
- * de valoriser les divers diagnostics en les traduisant en action d'améliorations opérationnelles.

Concernant l'impact de cette crise sur la campagne actuelle, il a été posé la question de la reconstitution des stocks nationaux de sécurité alimentaire et l'impact de la poursuite des distributions gratuites d'aide alimentaire après les récoltes.

3.2 - Sur l'amélioration des outils et les réflexions en cours

L'actualisation de la **charte de l'aide alimentaire** a été introduite et débattue. Force est de constater que depuis plusieurs années, la charte ne constitue plus la référence qu'elle était dans les années 90 en tant que consensus entre donateurs et pays sahéliens sur les bonnes pratiques en matière de programmation et de gestion de l'aide alimentaire. Les membres du Réseau considèrent cependant que la charte constitue un des principaux acquis du Réseau et du Sahel et qu'elle reste un instrument original et pertinent, en complément de la Convention de Londres. La réunion considère que les acquis de la charte (en termes de contenu et de méthode) doivent être préservés et amplifiés et qu'il convient :

- d'une part, de ne pas prendre le risque de revenir en arrière en ouvrant le débat de manière précipitée ;
- d'autre part, de faire évoluer progressivement l'outil de façon à ce qu'il épouse l'évolution des problématiques de gestion des crises ;
- enfin, les processus devront être inclusifs et permettre d'associer non seulement les nouveaux donateurs mais aussi les acteurs concernés, au-delà des seuls gestionnaires de l'aide alimentaire (socioprofessionnels, ONG nationales et internationales, etc.)

Par conséquent, la réunion a retenu de :

- finaliser l'étude sur la relecture de la Charte de l'Aide Alimentaire ;
- réaliser annuellement l'évaluation de la Charte de l'Aide Alimentaire.

Recommandations

La Réunion souligne la nécessité de :

- * étudier la question de la reconstitution des stocks de sécurité ;
- * mettre en œuvre un programme de sortie de crise (banque de céréales, activités génératrices de revenus...)
- * constituer un groupe de travail élargi qui capitalisera tous les travaux entrepris dans et hors de la région dans ce domaine pour affiner les termes de référence des actions à conduire dans le cadre du suivi des prix et des flux ;
- * continuer les efforts d'amélioration des méthodologies biophysiques en les couplant avec les modèles statistiques ;
- * partager les expériences entre les pays du Sahel et les pays de la corne de l'Afrique et de l'Afrique Australe.

3.3 - Sur le réseau de prévention des crises

Sur la base des constats faits sur les différentes thématiques abordés lors de la réunion, il est apparu important de renforcer la concertation et de re-dynamiser la réflexion et la coordination autour de la prévention et de la réponse aux crises dans toute la zone sahélienne.

Recommandations

La Réunion recommande des actions à plusieurs niveaux :

L'organisation des réunions du PREGEC :

- * Le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest doit se réinvestir dans la mobilisation des partenaires au développement autour des recommandations de cette réunion ;
- * Que la prochaine réunion du Réseau soit co-organisée par le CILSS, le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, et la présidence des partenaires du CILSS ;
- * Qu'une réunion du Réseau ait lieu en mars 2006 à l'OCDE (Paris, France) pour informer davantage les partenaires du CILSS et du SCSAO sur les résultats définitifs de la campagne agricole 2005-2006 et faire le point sur la mise en œuvre des recommandations de cette réunion.

La mobilisation :

- * Les relais politiques doivent être activés par le CILSS pour re-mobiliser les responsables politiques sur les questions de sécurité alimentaire. Pour cela, les propositions suivantes ont été faites :
 - i) Convoquer des Conseils des Ministres extraordinaires, comme cela se faisait dans le passé ;
 - ii) Assurer une veille des décisions des Etats pouvant avoir des impacts sur les marchés.
- * Le CILSS devra assurer la promotion des investissements pour une sécurité alimentaire durable aussi bien auprès des Etats membres que des donateurs.

* Les partenaires se concerteront rapidement sur leurs attentes vis-à-vis du CILSS en lien avec les recommandations et sur leurs actions d'appui aux initiatives retenues ;

L'élargissement du PREGEC :

* Le Réseau sera étendu aux pays d'Afrique de l'Ouest ;

* La participation de la société civile (dont les opérateurs privés, les organisations de producteurs) dans la prévention et gestion des crises au niveau national et régional sera promue afin de mieux prendre en compte les stratégies des acteurs ;

Le renforcement des systèmes nationaux :

* Les systèmes d'information dans les pays et du dispositif régional de veille du CILSS doivent être soutenus sur les plans techniques et financiers pour leur permettre de répondre aux attentes qui sont formulées ;

Le suivi des engagements pris lors de la réunion :

* Le CILSS va assurer le suivi des recommandations de la réunion du Réseau. Pour cela, il va identifier les responsables de leur exécution, établir un plan d'exécution de ces recommandations et identifier les ressources à mobiliser pour réaliser ces différentes recommandations en hiérarchisant les actions prioritaires (Un agenda relatif au suivi des recommandations du Réseau est joint en annexe) ;

* Un comité de suivi des recommandations du Réseau sera mis en place avec un calendrier et des méthodes de travail pour rendre opérationnelles les recommandations de cette réunion.

4 - SYNTHÈSE DES PRÉSENTATIONS

4.1 Bilan de la situation agricole et alimentaire en 2004-2005 et perspectives

En 2004-2005, la production céréalière brute des pays du CILSS a été évaluée à 11 342 700 tonnes. Elle a été inférieure de -20% par rapport à la production de la campagne 2003-2004 (14 204 200 tonnes) et de -2% par rapport à la moyenne des campagnes 1999-2003 (11 549 000 tonnes). La production brute par habitant était de 185 kg contre 237 kg en 2003-2004, soit une baisse de -22% par rapport à son niveau de 2003 et de -9% par rapport à la moyenne des 5 dernières années (203 kg). Elle a dégagé une production nette estimée à 9 293 400 tonnes pour des besoins évalués à 12 717 600 tonnes, soit un taux de couverture de 73% contre 90% durant l'exercice 2003-2004. Les stocks (privés et publics) sont passés de 1 169 400 tonnes au 1er novembre 2004 à seulement 409 400 tonnes en fin octobre 2005. Les stocks détenus par les producteurs, constitués généralement de céréales sèches, ont été pratiquement épuisés à cause des mauvaises productions intervenues dans plusieurs pays de la région. Ils sont passés de 766 900 tonnes le 1er novembre 2004, à seulement 92 400 tonnes le 31 octobre 2005. L'essentiel des stocks se trouvait dans les pays importateurs nets de céréales, notamment en Gambie (27%), en Mauritanie (14%) et au Sénégal (22%). Dans les autres pays, ils se situent entre 3 et 9%. Les importations totales ont été estimées à 2 833 700 tonnes dont 2 588 000 tonnes d'importations commerciales et 245 700 tonnes d'aide alimentaire. Ces importations sont supérieures de +17% aux prévisions d'octobre 2004 (2 416 600 tonnes). Les prévisions d'importations commerciales ont, quant à elles, été réalisées à 113% tandis que 202% de l'aide alimentaire attendue ont été reçus. Ces niveaux d'exécution sont dus aux mauvaises récoltes enregistrées dans la région et aux difficultés alimentaires qui sont intervenues dans plusieurs pays.

Par rapport à l'exercice 2003-2004, les importations commerciales de la campagne 2004-2005 ont augmenté d'environ +38% et l'aide alimentaire, sous forme de produits importés, de +101%. On constate que 36% des importations commerciales ont été effectuées par le Sénégal, 16% par la Mauritanie, 14% par le Burkina Faso, 14% par le Niger, 9% par le Mali, 5% par la Gambie, 2% par le Tchad, 2% par la Guinée-Bissau et 2% par le Cap-Vert. Le Niger a été le premier bénéficiaire de l'aide alimentaire régionale avec 34% du tonnage global, devant la Mauritanie 20%, le Cap-Vert 11%, le Tchad 11%, le Burkina Faso 10%, la Guinée Bissau 4%, le Mali 4%, le Sénégal 4%, et la Gambie 2%. Les exportations connues étaient constituées de 30 100 tonnes de riz, 200 tonnes de blé et 23 400 tonnes de céréales sèches enregistrées, comme les années précédentes, au Burkina Faso, en Gambie et au Mali.

Les disponibilités céréalières totales de l'exercice 2004-2005 se sont élevées à 13 296 400 tonnes, soit une baisse de -8% par rapport à la campagne 2003-2004. La contribution de la production intérieure aux disponibilités céréalières a été d'environ 70% contre 81% durant l'exercice précédent. Les importations commerciales et l'aide alimentaire ont dû contribuer pour 21% contre 14% l'année précédente. La contribution des stocks, relativement importants à l'ouverture, a été de 9% contre 5% en 2003-2004. Les disponibilités totales enregistrées ont permis de dégager une consommation apparente de 12 833 300 tonnes en baisse de -3% par rapport à celle de la campagne 2003-2004. La consommation apparente par habitant a été inférieure aux normes de consommation dans plusieurs pays (Cap-Vert, Gambie, Guinée Bissau, Niger, Sénégal et Tchad). Ailleurs, elle a été supérieure à la norme officielle de consommation.

La situation alimentaire a été, de ce fait, très mauvaise localement dans certains pays notamment au nord du Burkina Faso, au nord du Mali, dans plusieurs régions du Niger et en Mauritanie où les récoltes ont été mauvaises à cause de la sécheresse et des criquets. L'approvisionnement des marchés céréaliers a été souvent irrégulier et les prix très élevés durant toute la saison 2004-2005.

Enfin, quand on constate que toutes les difficultés vécues sont consécutives à une baisse de -9% de la production par habitant par rapport à la moyenne, il y a lieu de s'inquiéter sur la capacité de l'agriculture régionale (sahélienne et côtière) et des orientations à lui donner dans les perspectives de la sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest.

Concernant le bilan des interventions, les programmes d'urgence élaborés par les Etats ont bénéficié d'appuis financiers d'une part, des Gouvernements respectifs et, d'autre part, des partenaires financiers et au développement, des institutions sous-régionales (JEMOA, CEDEAO) et des privés. Les actions mises en œuvre pour juguler la crise ont été :

- la distribution gratuite de vivres aux populations nécessiteuses ;
- l'appui en vivres contre travail ;
- la création de banques de céréales et d'aliments de bétail ;
- la vente de céréales et d'aliments de bétail à prix modérés ;
- l'appui en intrants agricoles dont les semences, les engrais (à prix subventionnés) et les pesticides.

4.2 L'évolution des prix des céréales durant la saison 2004-2005

Au Sahel, suite aux récoltes record de la saison 2003-2004, les niveaux des prix sont restés relativement bas pendant une bonne partie de 2004. Cependant, vers la fin de l'année pendant la période des récoltes entre octobre et décembre 2004, s'est enclenché un mouvement de hausse généralisé dans tout le Sahel et s'étendant par la suite aux pays côtiers dont le Nigeria. Dans les zones pastorales du Niger, le prix du sac de 100 Kg de mil est passé en moyenne de 10 000 F CFA en octobre – décembre 2004 pendant la période des récoltes à 30 000 F CFA en début du mois de juillet 2005. Si des hausses importantes ont été observées en 2001, 2002 et/ou 2003 selon les pays, les niveaux atteints courant 2005 restent les plus élevés des séries disponibles. Aussi, au moment fort de la période de soudure en 2005 (juin-août) le prix moyen du mil comparé aux niveaux moyens des cinq dernières années, montre des hausses de l'ordre 75-80%. Cette tendance était observée sur la majorité des marchés suivis au Sahel et en Afrique de l'ouest. En juillet 2005, ces niveaux de prix ont dépassé les niveaux record enregistrés en 2001 et 2002 selon les pays. Dans les zones pastorales et agropastorales touchées par les déficits fourragers au Sahel, au fur et à mesure qu'on observait une montée rapide des prix de céréales sur les marchés, se dépréciait en même temps la valeur des animaux. Les termes d'échange mil/chèvre ou mil/mouton tournaient rapidement en défaveur de l'éleveur nomade surtout quant les animaux proposés à la vente étaient fatigués, comme c'est le cas le plus souvent. Là où la vente d'un animal procurait en janvier 2005, 100 kg de mil, il fallait, en juillet 2005, deux (2) voire trois (3) animaux pour avoir la même quantité. Exception faite de quelques cas des zones pastorales du Niger, la détérioration des termes de l'échange mil/bétail au détriment de l'éleveur nomade reste essentiellement liée à la hausse des prix de céréales, les animaux ayant été rarement bradés.

Les niveaux élevés des prix des denrées alimentaires depuis les récoltes 2004 ont engendré des difficultés d'accès aux aliments pour les ménages à faibles revenus, avec une baisse importante de leur pouvoir d'achat. Paradoxalement, les marchés sont restés relativement bien approvisionnés jusqu'à l'entrée de la période de soudure. Cette hausse exceptionnelle des prix s'explique par la combinaison d'une série de facteurs structurels et conjoncturels dont :

* La baisse des disponibilités céréaliers : La sécheresse a affecté non seulement le Sahel mais aussi le nord du Nigeria, du Cameroun et des autres pays côtiers comme le Togo, le Bénin, le Ghana, la Côte d'Ivoire et la Guinée Conakry, engendrant une baisse des disponibilités céréaliers au plan régional. La demande en mil est restée très élevée au Sahel alors même que l'offre était quasi inexistante sur le marché sous-régional. De fait, les excédents exportables des pays côtiers vers le Sahel ont fortement baissé.

* La panique créée par l'invasion acridienne au Sahel : La campagne agricole 2004-2005 a été marquée au Sahel par une invasion acridienne - la plus importante des deux dernières décennies. Heureusement, les dégâts ont été finalement peu importants, touchant essentiellement les pâturages. En revanche, la surestimation des dégâts liés aux acridiens, les perspectives de famine et d'achats pour les distributions d'aides alimentaires ont continué de circuler influant directement sur le comportement des acteurs (rétentions, mouvements spéculatifs et entraves à la libre circulation des denrées entre les pays et différentes régions d'un même pays), perturbant les mécanismes classiques de gestion des crises et engendrant des tensions artificielles sur les marchés céréaliers. Par conséquent, sur la majorité des marchés des quatre pays les plus touchés, les prix des céréales n'ont pas connu la baisse saisonnière normale observée pendant la période de récoltes (octobre-décembre) et ont poursuivi leur hausse jusque mi 2005. Au Niger, la tension a été exacerbée par la confusion autour de l'application de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) -qui en principe ne concernait pas les céréales sèches - et la tension socio-politique qui s'en est suivie. A cela s'est ajouté la hausse continue depuis trois ans du prix des hydrocarbures qui a renchéri les coûts du transport et des facteurs de productions.

* Les entraves à la libre circulation des céréales : Elles ont concerné les transferts entre les zones excédentaires et déficitaires d'un même pays mais aussi entre les pays de la sous-région avec l'imposition de taxes formelles aussi bien à l'exportation qu'à l'importation et des interdictions de sorties de céréales.

* Les déclarations de famines : Les informations sensationnalistes émanant de certaines ONGs et des médias faisant état de famine au Niger et dans plusieurs pays du Sahel ont amplifié les tensions sur les marchés. Face à la hausse des prix, la majorité des ménages pauvres en insécurité alimentaire ont développé la consommation de feuilles, légumes et fruits naturels et ont eu recours au salariat agricole. La forte décapitalisation subie par ces ménages pour leur survie et les dettes contractées (en nature et en espèce) vont influencer sur la capacité des ménages à assurer leur sécurité alimentaire à court terme et sur leur capacité à faire face à un autre choc.

A partir du mois d'août 2005, les conditions du disponible alimentaire se sont nettement améliorées au Sahel et dans le nord des pays côtiers avec l'arrivée des premières récoltes et les bonnes perspectives agricoles et pastorales de l'hivernage 2005. Ces conditions ont provoqué un mouvement de baisse des prix de céréales sur les marchés dès août 2005. Les prix moyens du mil en novembre 2005 ont connu une baisse de 30 à 50% par rapport à août. Toutefois, malgré ces baisses en cours, les niveaux des prix restent légèrement plus élevés que leur moyenne des cinq dernières années.

4.3 Perspectives agricoles et alimentaires 2006

La production céréalière prévisionnelle totale des pays du CILSS pour la campagne 2005/2006 est évaluée à 15 161 700 tonnes. Si ces chiffres se confirment, le Sahel connaîtra une production brute céréalière supérieure de 34% à la production de la campagne 2004-2005 et de 31% à la moyenne des 5 dernières années. Sur le plan de la disponibilité alimentaire, la production brute totale permettra de dégager une quantité nette de céréales estimée à 12 454 100 tonnes. Les stocks actuels des paysans, des commerçants et des offices publics sont évalués à 409 400 tonnes contre 1 169 400 tonnes de céréales l'an dernier à la même période. Les prévisions d'importations (essentiellement du riz et du blé) s'élèvent à 2 506 600 tonnes. Elles sont inférieures de 12% aux réalisations de 2005 (2 833 700 tonnes). Les exportations prévisionnelles sont de 71 500 tonnes. Ainsi, les disponibilités totales prévisionnelles sont de 15 424 200 tonnes pour des besoins globaux de 13 472 500 tonnes (dont 12 571 400 tonnes pour la consommation humaine, 829 600 tonnes de stocks finaux et 71 500 tonnes pour les exportations). Les stocks finaux devraient en effet voir leur niveau augmenter cette année dans la plupart des pays avec la reconstitution des stocks paysans et publics très éprouvés durant le précédent exercice. Sur la base de ces projections, un léger excédent net régional de 1 951 700 tonnes entre ressources et emplois est attendu cette année contre 215 700 tonnes l'an dernier à la même période.

Les bilans céréaliers prévisionnels établis, montrent que tous les pays du CILSS devrait dégager un excédent céréalier net, à l'exception de la **Mauritanie**. Sa situation peut être toutefois équilibrée grâce à une révision du programme d'importations avec la prise en compte des flux avec les pays voisins, les conditions pour de tels échanges étant favorables cette année. Toutefois, malgré le niveau élevé des disponibilités céréalières enregistrées dans les pays du CILSS, des zones à risque, qui nécessitent un suivi plus approfondi par les SAP, ont été signalées dans certaines localités en **Mauritanie**, au nord du **Mali**, au **Tchad**, au **Niger**, au centre et à l'est de la **Gambie**, et au sud de la **Guinée Bissau**.

Avec les bonnes perspectives de récoltes, les prix sont en baisse sur tous les marchés notamment au Niger, au Nigeria, au Bénin, au Mali et au Burkina Faso. Cela risque de fragiliser les producteurs endettés ou ayant des besoins d'argent important pour satisfaire d'autres besoins essentiels. De plus, le niveau important de déstockage observé en 2004-2005 doit amener les producteurs et les Autorités à entreprendre des actions concertées en vue d'une bonne gestion des excédents dégagés et de la reconstitution des stocks pour pallier toutes éventualités.

Par ailleurs, il n'est pas exclu que, suite aux difficultés alimentaires rencontrées l'an dernier, certains pays ou certains pouvoirs locaux des zones excédentaires entravent le bon fonctionnement des marchés en empêchant la libre circulation des céréales. Ce qui pourrait aggraver la situation des populations vulnérables. Cette situation nécessite une veille rapprochée au niveau régional et de bonnes dispositions pour assurer la fluidité des échanges et la constitution des stocks notamment dans les zones à risque.

Les zones à risque :

Les principales zones identifiées comme les plus vulnérables sont :

Burkina Faso : Aucune localité.

Cap-Vert : îles de S. Nicolau et S. Antao et zones arides de Santiago;

Gambie : *CRD South*: Upper and Lower Fuladu et Dobang Kunda; *CRD North*: Jarumeh Koto, alentours du village de Jamali, Kuntaur, Wassu ; *URD* : Sareh Alpha, Misira Ba-Mariama et Temanto dans Tumanna, Jiroba et Kabakamma dans Basse, Baja Kunda dans Wuli et Missira, Kuraw et Jakhaba dans Sandu.

Guinée Bissau : Zone de Catio, région de Tombali.

Mali : Le Haoussa du cercle de Niafunké ; certaines parties des communes des cercles de Douentza, Bandiagara, Mopti, Koro et Youvarou (région de Mopti) ; une partie de la zone pastorale de Gourma-Rharous et de Ménaka.

Mauritanie : Plusieurs communes dispersées dans le pays.

Niger : 1 917 villages contre 3 755 l'an dernier dispersés dans le pays et totalisant 1 810 356 personnes ;

Sénégal : Kaymor, Nganda dans les départements de Kaffrine et de Nioro;

Tchad : Plusieurs localités dispersées dans les différentes régions du pays : Batha, Kanem, BET, Ouaddaï, Biltine, Mayo Kebbi Est et Ouest, Salamat, Baguirmi, Lac, Moyen Chari, Guéra, Hadjer-Lamis, Logone Oriental et Tandjilé.

Les interventions en faveur des populations de ces zones pourraient viser entre autres :

- le développement de cultures de contre-saison si les conditions hydriques sont favorables ;
- la facilitation du transfert de céréales des zones excédentaires vers les zones déficitaires ;
- les activités génératrices de revenus ;
- la constitution des stocks villageois et des banques céréalières.

Enfin, la situation nécessite toujours une veille rapprochée au niveau régional autour de la fluidité des échanges et de la constitution des stocks, notamment dans les zones à risque. Une veille doit être assurée visant particulièrement les populations éprouvées au cours de l'année 2005 et plus globalement la situation nutritionnelle dans tous les pays. Dans cette optique, un plan d'actions a été élaboré par le CILSS. Cf. annexe

4.4 Evaluation du dispositif régional de veille sur la sécurité alimentaire au Sahel

L'étude avait pour objet de faire l'évaluation du dispositif régional de veille, mis en place par le CILSS et d'émettre des recommandations en vue d'améliorer le système d'alerte précoce et mieux répartir les ressources nécessaires au sein des programmes du CILSS. L'évaluation inventorie les structures impliquées dans l'alerte précoce au Sahel et fait ressortir les outils d'information existants pour la prévention des crises : i) les estimations provisoires de la production céréalière par pays, ii) le bilan céréalier régional du CILSS et iii) les différentes zones à risque. Des recommandations provisoires ont été formulées à savoir : l'appui au CONACILSS pour mieux préconiser au CILSS les politiques et les services fournis aux Etats membres, aux Agences de l'O.N.U et O.N.G (Sujets de discussion sur les directives du CILSS, Calendrier des délais du CILSS), le suivi des cultures de toute l'Afrique de l'Ouest à partir de images de satellite, l'appui au SAP pour mieux définir les niveaux de vulnérabilité, le suivi des marchés et l'analyse des prix, la production d'une carte de pauvreté générique des Etats membres du CILSS et enfin l'appui des Systèmes Nationaux d'Alerte Précoce (SAP et GTP) dans l'usage des données nutritionnelles et autres données économiques.

4.5 Evaluation du dispositif national PREGEC au Niger en 2005

L'étude avait pour objectifs de faire l'évaluation externe des capacités du Dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires mises en évidence durant la crise qu'a connu le Niger en 2005 et de proposer des actions d'amélioration, à court et moyen terme. Le document présente la chronologie de la crise au Niger, l'analyse de la nature et de l'ampleur de celle-ci et dresse les forces et faiblesses du DNP-GCA (information, coordination, décision, actions au niveau national et local). Les grands enseignements tirés de l'évaluation sont les suivantes :

1. Les médias font partie du processus de crise : outil indispensable pour les plaidoyers de l'urgence, mais non maîtrisable et débats/décision déplacés dans l'arène internationale.
2. La prise de conscience de l'ampleur de la malnutrition, au Niger et au Sahel.
3. D'énormes difficultés de dialogue entre stratégies d'urgence et de prévention / développement :
 - L'aide d'urgence « vient en paquet » avec ses procédures, ses spécialistes, ses pratiques et des moyens sans commune mesure avec les DNP-GCA ;
 - Manque de lisibilité et communication du Dispositif.
4. Les stratégies des ménages sont plus sensibles au prix (revenus des migrations).
5. L'imbrication forte des facteurs conjoncturels et structurels, difficulté pour les SAP à « isoler » le choc conjoncturel.
6. La capacité d'anticipation du Dispositif est déterminante.
7. La coordination joue un rôle essentiel dans la prévention et l'atténuation.
8. Les échelles de gouvernance (local, national, international) sont à (re) préciser.

Les recommandations suivantes ont été formulées :

Dans le domaine de l'information :

- Renforcer le dispositif d'information sur :

- Les capacités d'anticipation et d'analyse (déterminants de la sécurité alimentaire).
- La veille d'indicateurs sous-régionaux (marché).
- Les liens entre vulnérabilité et actions préconisées.
- La surveillance des indicateurs nutritionnels.

- Faire évoluer le SAP à :

- Désagréger l'analyse de la vulnérabilité au niveau des communes.
- Renforcer le SAP en région (animation) et à Niamey (analyse).
- Améliorer le cadre d'analyse de la vulnérabilité et la prise en compte des pasteurs.
- Impliquer la société civile dans la validation des données.

La Coordination :

- Préciser les responsabilités des signataires de l'accord cadre et réfléchir aux conditions pour que le DNP-GCA s'impose à tous les acteurs.
- Redéfinir l'implication des institutions régionales.

La Décision et l'action :

- Renforcer la capacité du DNP-GCA en matière d'aide à la décision, de mise en œuvre, contrôle et suivi des actions et de communication.

A travers la définition du plan d'urgence (démarche progressive), réclamé par tous les acteurs :

- Redéfinir le rôle de chaque instrument du DNP-GCA,
- Redéfinir les relations entre DNP-GCA et Ministères techniques,
- Calibrer les moyens d'action,
- Réaliser les études complémentaires nécessaires,
- Réaffirmer l'indispensable cohérence entre l'urgence et l'allègement des contraintes structurelles.

4.6 Flux d'aide alimentaire au Sahel en 2005

Les livraisons totales d'aide alimentaire aux pays du CILSS pendant l'année commerciale 2004-2005 se sont élevées à 377.000 tonnes, soit 120.000 tonnes de plus que pendant la campagne précédente. Ces quantités représentent la totalité de l'aide alimentaire fournie par l'ensemble des donateurs sous forme tant de céréales que d'autres produits, et couvrent à la fois les produits importés et les achats locaux. Les livraisons totales en céréales se sont élevées à 332.000 tonnes, contre 235.000 tonnes pendant la campagne 2003/2004. Les livraisons de produits non céréaliers ont également augmenté, passant de 22.000 tonnes en 2003-2004 à 45.000 tonnes en 2004-2005. Les céréales ont représenté 88 pourcent du total des livraisons d'aide alimentaire aux pays du CILSS, comparé à 91 pourcent pendant la campagne précédente.

Les livraisons totales d'aide alimentaire aux pays du CILSS en 2004-2005 ont augmenté de 46 pourcent par rapport à l'année précédente. Les livraisons de produits céréaliers ont augmenté de 41 pourcent, et celles de produits non céréaliers ont plus que doublé. Les quantités d'aide alimentaire sous forme de céréales importées, à l'exclusion donc des achats locaux, se sont élevées à 291.000 tonnes. Pendant la campagne 2004-2005, 55 pourcent de l'aide alimentaire fournie aux pays du CILSS a été acheminée par le PAM. L'augmentation des livraisons d'aide alimentaire se vérifie, à des degrés différents, dans l'ensemble des pays du CILSS, à l'exception du Burkina Faso, du Cap-Vert et du Sénégal.

Par rapport à la campagne 2003-2004 les livraisons au Niger ont été multipliées par 2,5. Les livraisons au Tchad ont augmenté de 81 pourcent, celles de la Gambie de 65 pourcent, celles du Mali et de la Mauritanie de plus de 50 pourcent et celles de la Guinée-Bissau de 34 pourcent. Par contre, les livraisons d'aide alimentaire en faveur du Burkina Faso, du Sénégal et du Cap-Vert ont diminué de 5 pourcent, 8 pourcent et 11 pourcent respectivement. -e Niger est toutefois le principal bénéficiaire de l'aide alimentaire livrée aux pays du CILSS pendant la campagne 2004/2005, avec 25 pourcent du total livré à la sous-région. Deux autres pays, le Tchad et la Mauritanie, ont reçu plus de 60.000 tonnes chacun pendant la campagne 2004/2005. Ensemble, ces trois pays ont reçu 63 pourcent de l'aide alimentaire livrée aux pays du CILSS.

En 2004-2005, les aides alimentaires d'urgence, projet et programme ont représenté respectivement 46,40 et 14 pour cent de l'aide alimentaire livrée aux pays du CILSS. En conséquence, quelque 86 pourcent des livraisons étaient fournies sous forme ciblée. Les principaux bénéficiaires de l'aide alimentaire d'urgence ont été le Niger et le Tchad qui ensemble ont reçu plus de 70 pourcent de l'aide d'urgence destinée aux pays du CILSS. Les principaux bénéficiaires de l'aide projet ont été la Mauritanie et le Burkina Faso qui ensemble ont reçu 40 pourcent de l'aide projet destinée à la sous-région. L'aide programme, enfin, a été reçue principalement par le Cap-Vert et la Mauritanie.

Les principaux donateurs d'aide d'urgence aux pays du CILSS en 2004-2005 ont été les Etats-Unis (33 pourcent), les Pays-Bas (6 pourcent), la Commission Européenne (6 pourcent), la Suède et le Royaume-Uni (5 pourcent chacun). Les Etats Unis ont fourni 50 pourcent de l'aide projet livrée à la région soit 76.000 tonnes. Toutefois 69 pourcent de ces quantités étaient destinées à la vente, 31 pourcent étant dès lors distribuées à des bénéficiaires cibles. Les autres donateurs d'aide projet ont été la Commission Européenne (10 pourcent), le Canada et l'Italie (8 pourcent chacun).

4.7 - Review after action (RAA) au Niger

Une revue après action a été organisée au Niger du 28 novembre au 1^{er} décembre 2005 par le PAM conjointement avec le Gouvernement du Niger. Cette revue devait permettre d'identifier ce qui a fonctionné et sur ce qui a moins bien fonctionné dans la réponse à la crise que vient de traverser le Niger et de faire des recommandations pour améliorer les mécanismes de réponse non seulement au Niger mais également dans les autres pays du Sahel. La RAA a rassemblé tous les acteurs opérationnels au Niger (plus de 60 institutions). Le rapport final est en cours de discussion avec les autorités gouvernementales. Ce rapport contiendra les enseignements de la crise ainsi qu'un plan d'action pour mettre en oeuvre les recommandations adoptées en séance plénière. Les principales recommandations adoptées sont les suivantes :

- Elaborer et opérationnaliser le plan national d'urgence,
- Assurer l'alerte sur le dysfonctionnement du marché,
- Effectuer un suivi régulier de la situation alimentaire par les outils du dispositif et diffusion de l'information pour aider la prise de décision,
- Prendre en compte la dimension nutritionnelle dans l'analyse de la vulnérabilité,
- Créer au sein du dispositif une unité de communication,
- Impliquer les institutions d'intégration régionale,
- Améliorer le ciblage des bénéficiaires,
- Arriver à un consensus sur la caractérisation de la crise,
- Identifier des seuils de crise et des réponses opérationnelles adaptées,
- Estimer les besoins,
- Apporter des solutions concrètes aux causes structurelles de la crise,
- Coordonner et diffuser l'information alimentaire pendant la crise,
- Imposer la DNP-GCA comme cadre unique de référence en matière de gestion des crises.

4.8 - Présentation sur l'Alliance internationale contre la faim en Afrique de l'Ouest

Cette initiative, adoptée à l'issue du « Sommet mondial de l'alimentation : cinq ans après », en juin 2002, a pour objet de renforcer les partenariats entre tous les acteurs – gouvernements, organisations de la société civile, organisations internationales - en vue de réaliser les objectifs du Sommet Mondial Alimentaire (SMA) et le premier objectif du Millénaire pour le développement, en particulier par des actions de plaidoyer/Lobbying.

En Afrique de l'Ouest, un programme de travail est prévu avec le ROPPA (réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest), pour créer ou développer les alliances nationales déjà existantes (Burkina Faso, Gambie, Ghana, Guinée, Sierra Leone) et renforcer la participation des organisations paysannes dans ces alliances.

Le Réseau de prévention des crises alimentaires au Sahel constitue de fait un exemple concret d'initiative régionale de concertation et de coordination qui correspond aux objectifs de l'Alliance internationale. Les participants ont recommandé de renforcer les collaborations avec les projets et programmes du CILSS concernés.

4.9 - Amélioration des outils et réflexions en cours

4.9.1 - Prise en compte des échanges et des flux transfrontaliers des produits agricoles et agroalimentaires en Afrique de l'Ouest dans les systèmes d'informations sur la sécurité alimentaire

Cette note d'appel avait pour but de contribuer à mettre en relief l'importance de ces échanges et flux transfrontaliers de produits pour la sécurité alimentaire des populations.

1. Elle comprend une proposition de TDR pour une étude qui vise à asseoir une méthodologie d'approche pertinente de quantification des échanges et un dispositif régional pour leur suivi. L'objectif de l'étude est d'analyser les différents facteurs qui concourent ou non au développement des échanges transfrontaliers, les produits concernés, les opérateurs impliqués et de quantifier ces échanges. L'étude vise également à proposer un dispositif régional de suivi régulier et de collecte des données portant sur ces échanges et les flux transfrontaliers entre les pays du Sahel et entre ceux-ci et les pays côtiers en s'appuyant, entre autres acteurs, sur les dispositifs nationaux d'informations (SAP, SIM..) et les réseaux d'opérateurs (producteurs et commerçants). Ce dispositif devra inclure un tableau croisé des points de passage et principaux produits. Il devra permettre une prise en compte des échanges de produits agricoles et les flux transfrontaliers dans l'évaluation de la situation alimentaire au Sahel.

L'étude est prévue pour une durée de 2 mois et sera menée au niveau des zones frontalières entre pays du CILSS et au niveau des frontières avec les pays côtiers. S'agissant des échanges de produits entre pays, l'étude sera menée notamment au niveau des marchés régionaux (Dawanau/Nigéria, Malanvill/Bénin, Bouaké/Côte d'Ivoire, Diabé/Sénégal). Les partenaires (FEWS NET, UE, MIFRAC, Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, MISTOWA, FAO, PAM, UEMOA, CEDEAO..) seront associés à la réalisation de l'étude et à la restitution du Rapport provisoire lors d'un atelier régional prévu

en 2006. Il est attendu des partenaires précités des contributions pour l'amélioration des TDR ainsi qu'une participation active au processus de réalisation et au financement de l'étude.

4.9.2 - Les éléments pour une Charte de qualité des données statistiques au Sahel

La Charte est un processus volontaire et négocié. Il n'existe pas de réglementation (au sens juridique du terme) qui impose le respect ou non des engagements. Dans le cas spécifique des pays du CILSS, il n'existe pas de dispositif contraignant de respect d'une loi statistique régionale (comme il existe par exemple dans le système statistique européen). Le contenu de la charte est la résultante de ce que chaque partie « signataire » s'engage à réaliser à minima pour assurer le respect de son contenu. Dans le cas spécifique, et toujours en absence de cadre juridique contraignant, il ne sert à rien d'élaborer des « règles » qui ne pourraient être observées que partiellement. Le document définit quelques éléments essentiels d'une charte de qualité des statistiques au Sahel. L'élaboration d'une « Charte de qualité » comme paradigme autour duquel construire une stratégie d'intervention pour l'amélioration des systèmes d'information ruraux au Sahel repose sur deux concepts :

- La Charte : document par lequel les différentes parties, qui ont des intérêts qui peuvent être divergents, s'engagent à respecter un ensemble de points de vue convergents pour la mise en œuvre d'un processus.
- Le processus qualité qui est constitué d'un ensemble de règles que le responsable d'un processus de production s'engage à mettre en œuvre pour assurer la transparence et la régularité de ses procédés de fabrication.

4.9.3 - Evaluation des Systèmes d'Alerte Précoce par la FAO

L'objectif de cette étude était d'effectuer une évaluation critique des SAP en Afrique de l'Ouest à partir de trois études de cas réalisées, en Mauritanie, au Burkina Faso et au Niger. Cette évaluation devrait permettre de tirer des enseignements pour l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest et de proposer des actions concrètes visant à améliorer et à renforcer le fonctionnement des SAP. En guise de conclusions, l'étude émet des recommandations suivantes :

Sur le plan institutionnel, à deux niveaux :

Au niveau national : Pour garantir un bon fonctionnement des SAP, il faudrait que son ancrage et son environnement institutionnel lui permettent de préserver une autonomie, une flexibilité et une grande capacité de réaction. Pour cela, ils doivent bénéficier d'une autonomie administrative et financière. Les SAP pourraient prendre la forme d'une structure autonome supervisée par un comité de pilotage composé des principaux intervenants que sont l'Etat, les partenaires techniques et financiers, la société civile (ONG, groupements de producteurs, etc.). Sur le plan institutionnel, elle pourrait être affiliée à un ministère transversal tout en conservant son autonomie administrative et financière.

Au niveau régional : Les actions menées par le CILSS ont besoin de trouver un terrain d'application effectif dans les pays. Pour cela, il faudrait que les Etats s'engagent à renforcer le mandat qui lui est octroyé, en particulier pour l'observation effective de la future Charte de qualité des données, ainsi que pour la validation des résultats de l'enquête agricole. Ce mandat devrait également lui permettre d'accélérer l'harmonisation des méthodologies d'analyse de la vulnérabilité entre les pays.

Sur le plan des méthodologies d'analyse :

1- Tout en maintenant la simplicité des méthodologies utilisées basées sur l'utilisation des notes de vulnérabilité, un certain nombre d'améliorations peuvent être apportées. Elles devraient exploiter l'expérience et les acquis des institutions internationales. Ainsi, les indicateurs de structure obtenus à partir des enquêtes structurelles menées récemment dans la plupart des pays pourraient être introduits dans les fiches d'enquête et servir de niveau de référence afin de réduire le caractère subjectif de l'analyse qualitative actuellement menée. De plus, une meilleure intégration des données nutritionnelles, d'élevage et des activités génératrices de revenus pourrait découler d'un ajustement de leurs coefficients de pondération dans le calcul des indicateurs en fonction des zones agro-écologiques.

2. A court terme, dans l'attente d'un renforcement du système national d'information sanitaire, il faut tenter de pallier le déficit d'informations nutritionnelles. Pour cela, il est tout à fait possible d'inclure des questions directement liées à la nutrition et à la sécurité alimentaire dans les fiches de l'enquête agricole et de recueillir de manière systématique les données disponibles auprès des ONG.

3. Une quantité impressionnante de données sont collectées chaque année par les SAP et par les autres structures du dispositif d'information sur la sécurité alimentaire, sans faire l'objet d'un traitement ou d'une analyse quelconque. De même, les grandes enquêtes (EDS, ECVM, les profils de pauvreté, etc.) ne sont pas suffisamment exploitées pour alimenter la connaissance sur la situation structurelle. Toutes ces informations pourraient être analysées dans le cadre de contrats passés avec les universités et les centres de recherche. Elles pourraient servir par exemple de données de base à l'élaboration de travaux de recherche des étudiants sous l'encadrement des professeurs d'université.

Les activités mentionnées ci-dessus devraient s'accompagner de l'introduction de plans de formation en sécurité alimentaire et analyse de la vulnérabilité dans les programmes des instituts agricoles et des universités, afin d'obtenir une masse critique de spécialistes (agents vulgarisateurs, enquêteurs, techniciens, experts, etc.) susceptibles de traiter l'information et de mener aussi bien des diagnostics rapides des situations d'insécurité alimentaire, que des analyses de vulnérabilité aux niveaux décentralisés, nationaux et régionaux. L'engagement politique et financier des Etats constitue aussi une condition critique pour le renforcement des dispositifs d'information sur la sécurité alimentaire. Il est donc important de développer un argumentaire convaincant à leur soumettre pour bien expliquer la relation entre la sécurité alimentaire à court terme accomplie par les SAP et la sécurité alimentaire sur le long terme, qui contribuent tous deux à la lutte contre la pauvreté.

D'après l'étude, les Etats sont souvent tentés d'influencer la production et la validation de l'information. C'est pour cette raison que des systèmes de cogestion et de co-validation de l'information devraient être privilégiés. Une cogestion efficace suppose que les mécanismes de cofinancement soient maintenus. La combinaison des deux peut être une garantie de neutralité et d'objectivité de l'information produite ou, en tout état de cause, permettrait de préjuger d'un droit de regard des différentes parties impliquées, d'une surveillance mutuelle et donc d'une plus grande objectivité. Afin de s'assurer que les produits des SAP répondent correctement aux besoins des utilisateurs, il serait nécessaire de veiller à la définition d'une demande minimale et réaliste d'information adressée aux SAP. Dans ce contexte, il serait souhaitable que les mécanismes d'expression de la demande soient formalisés au sein des instances de concertation existantes.

4.9.4 – Prise en compte des aspects nutritionnels dans les SAP

Deux présentations ont étayé le sujet à savoir : la prise en compte des aspects nutritionnels dans les systèmes d'information et d'alerte précoce et l'expérience du Burkina Faso dans la collecte des données nutritionnelles.

La première présentation donne **les éléments pour une prise en compte des aspects nutritionnels dans les systèmes d'information et d'alerte précoce**. Après avoir indiqué le besoin d'indicateurs nutritionnels exprimé depuis longtemps par la Conférence Internationale sur la Nutrition (1992), le Sommet Mondial de l'Alimentation (1996), les Objectifs du Millénaire pour le Développement et le Sommet Mondial de l'Alimentation 5 ans après » (2002), ceci dans le contexte du développement, l'étude met en exergue deux formes de malnutrition : la Malnutrition « aiguë » (urgence) et la Malnutrition « chronique » (développement). Elle présente aussi les indicateurs de référence (enfants < 5 ans), à savoir :

- Le rapport Taille-pour-âge → Retard de croissance
- Le rapport Poids-pour-taille → Maigreur

Autres indicateurs courants sont relevés : le Poids-pour-âge (enfants < 5 ans), le Périmètre brachial (enfants / mères), le Poids de naissance et l'Indice de masse corporelle (adultes).

L'étude a formulé les recommandations suivantes :

- Utiliser toutes les infos disponibles (pas seulement nutritionnelles)
- Intégrer les systèmes en place
- Homogénéiser recueils données / résultats
- Mettre en place une Cellule de coordination nutritionnelle (recueil, analyse, conseils)
- Choix des niveaux de désagrégation
- Plans d'action / seuils
- Recherche sur la vulnérabilité alimentaire / sécurité nutritionnelle, l'Évolution des situations nutritionnelles / soudure et les Indicateurs de diversité alimentaire.

La seconde présentation montre **l'expérience du Burkina Faso dans la collecte des données nutritionnelles**. L'un des objectifs est d'intégrer dans le dispositif national une estimation de la malnutrition chez les jeunes enfants, afin de renseigner sur les conséquences de la vulnérabilité alimentaire.

Cette expérience de recueil de données nutritionnelles est intégrée dans le cadre de l'Enquête Permanente Agricole. L'outil est une fiche d'évaluation de l'état nutritionnel des enfants. Il s'effectue en deux (2) passages par an. Les variables mesurées sont : le Périmètre brachial, l'âge et le sexe de l'enfant, la morbidité des deux dernières semaines et le niveau de vie du ménage. L'appréciation de la qualité des données s'effectue à partir des estimations de proportions de données aberrantes ou improbables : Périmètre brachial <8 cm ou >25 cm et Z-score périmètre brachial pour âge <-6 ou >3 ans.

Les résultats obtenus montrent bien la possibilité technique de réaliser des mesures du périmètre brachial et l'importance de la formation des enquêteurs. On constate aussi que le Z-score périmètre brachial pour âge ne permet pas d'indiquer le niveau de gravité du problème dans la population. Par conséquent, il serait utile de compléter les mesures du périmètre brachial par des mesures du poids et de la taille, en vue de déterminer les performances prédictives du z-score périmètre brachial pour âge. En conclusion, l'étude permet dans le cadre du suivi et l'alerte précoce, d'envisager la mise en œuvre de poste sentinelle. A ce niveau, le seuil d'alerte, basé sur la mesure du périmètre brachial, pourrait être défini à partir des comparaisons avec les mesures du poids et de la taille.

4.9.5 La relecture de la Charte de l'aide alimentaire

Abordée à l'occasion du 20^{ème} anniversaire du Réseau de prévention des crises alimentaires au Sahel en décembre 2004, l'opportunité d'une actualisation de la charte de l'aide alimentaire s'appuie sur trois constats simples et une conviction.

Le premier constat : la charte a été élaborée dans le courant des années 80. Les acteurs qui en ont défini le contenu et les principes sont ceux qui l'ont mise en œuvre à l'issue de son adoption au début des années 90. La plupart des responsables, tant au niveau des Etats sahéliens qu'au niveau des agences (sièges et terrain), ont changé. Les évaluations les plus récentes de la Charte montrent que celle-ci n'est plus une référence dans la gestion des crises alimentaires. Au mieux, les responsables actuels en connaissent l'existence et certains principes qui sont devenus des « évidences » dans le Sahel (par exemple le recours aux achats locaux dans la mesure du possible, le ciblage, etc.)

Le deuxième constat : les acteurs de l'aide alimentaire ne sont plus tout à fait les mêmes. Du côté des aides bilatérales, de nombreux nouveaux donateurs s'affirment : le Japon, la Chine, le Nigeria, l'Arabie Saoudite, la Libye, l'Egypte, les Emirats Arabes Unis, ou encore, au niveau européen, l'Italie, le Luxembourg, la Suède, le Danemark et plusieurs nouveaux États membres d'Europe centrale et orientale. La Suisse est aussi un donateur significatif. De même, au sein du système des Nations Unies, plusieurs organes ou agences autres que le PAM s'impliquent dans la gestion des crises : OCHA, UNICEF, PNUD, notamment et tous ne bénéficient pas de l'acquis historique. Enfin, les ONG de développement et/ou d'urgence, qu'elles soient nationales ou internationales, ont pris une place importante tant au niveau de la promotion des programmes de sécurité alimentaire qu'au niveau de la gestion des crises. Hormis de très rares ONG qui ont été impliquées dans la préparation de la Charte (cas d'Afrique Verte par exemple), la plupart des ONG qui travaillent actuellement au Sahel n'ont pas connaissance de la Charte. Alors que les donateurs bi et multilatéraux signataires de la Charte représentaient le trois quart de l'aide allouée aux pays du CILSS au début des années 90, ils n'en fournissent plus désormais que 25 %. Les dispositifs nationaux de concertation et de gestion des crises, qui associent en général les principaux donateurs signataires de la charte et les États sahéliens jouent en principe un rôle de catalyseur et de leader qui devraient se répercuter sur les pratiques de toute la communauté des donateurs. Mais en ont-ils les moyens ? Les pratiques observées au Niger à l'occasion de la récente crise alimentaire le montrent amplement.

Le troisième constat : les acteurs de la sécurité alimentaire se sont diversifiés. Lors de la négociation de la charte de l'aide alimentaire, les populations étaient avant toutes considérées comme les bénéficiaires potentiels de l'aide. Elles pouvaient aussi selon leur statut avoir à subir les conséquences négatives d'une aide mal gérée. Mais les populations n'étaient pas abordées au travers de leurs organisations sociales et économiques. Deux mouvements importants se sont opérés au cours des 15 dernières années, qui changent fondamentalement la donne :

- l'émergence des organisations paysannes structurées à l'échelle nationale et à l'échelle régionale ;
- l'émergence des collectivités locales, en particulier les communes rurales, dans le cadre du processus de décentralisation.

Il sera désormais nécessaire de passer d'un dialogue État / donateurs à un dialogue tripartite États / acteurs socio-professionnels / donateurs. Il en va de même pour les *collectivités locales*. L'élection des maires modifie en profondeur l'exercice de la responsabilité sur les territoires. Il convient également de mentionner la disparition des évaluations annuelles de la charte qui assuraient par le passé un rôle de veille sur le respect des engagements et fournissaient un matériau précieux pour débattre annuellement des pratiques et des impacts de l'aide alimentaire, entre sahéliens et donateurs. Ces évaluations jouaient un rôle important pour « imposer » la charte comme une référence, au-delà de ses signataires.

Les membres du Réseau considèrent cependant que la charte constitue un des principaux acquis du Réseau et du Sahel et qu'elle constitue un instrument original et pertinent, en complément de la Convention de Londres.

Une éventuelle évolution de la charte devrait prendre en compte plusieurs éléments :

- l'existence des stratégies nationales et régionale de sécurité alimentaire ;
- la négociation de l'aide alimentaire à l'OMC au niveau du pilier « concurrence à l'exportation » ;
- l'existence fréquente de désaccords entre pays sahéliens et donateurs, ou entre donateurs sur le diagnostic des crises et les réponses à y adresser ;
- l'évolution des crises avec le passage de crises des disponibilités à des crises plus complexes, plus diversifiées, souvent liées à des problèmes d'accessibilité et de marchés ;
- les problèmes très pratiques et concrets qui se posent au niveau de l'articulation entre les actions d'urgence, les instruments de sécurité alimentaire et les dynamiques de développement.

Quatre scénarii ont été proposés pour l'avenir :

- Scénario 1 : Maintien de la charte en l'état ;
- Scénario 2 : Actualisation de la charte ciblée sur l'aide alimentaire ;

- Scénario 3 : Actualisation de la charte avec une orientation nouvelle ciblée sur la prévention et la gestion des crises alimentaires ;
- Scénario 4 : Elaboration d'une charte ciblée sur la sécurité alimentaire.

.....

AGENDA

REUNION ANNUELLE DU RESEAU DE PREVENTION DES CRISES ALIMENTAIRES AU SAHEL
PARIS, 12-13 DECEMBRE 2005

1^{ère} journée : lundi 12 décembre 2005

8h30 – 9h00 : Accueil et Installation des participants

9h00 – 9h30: *Ouverture Officielle*
- *Mot de bienvenue (FRANCE)*
- *Discours d’Ouverture (Ministre Coordonnateur CILSS)*
- *Objectifs et résultats attendus de la réunion (Secrétaire Exécutif du CILSS)*
- *Présentation et Adoption de l’agenda (CILSS/PRA-/SA-LCD-POP)*

Présidence : République Islamique de Mauritanie

Vice-présidence : France

Rapporteur Général : Musa Mbenga assisté de Laurent Millogo, Harouna Kindo et Matthias Lange

09h30 – 10h00 : Pause café

I BILAN ET PERSPECTIVES (Rapporteurs : Amadou Konate, Brahima Sidibe, Pascal Delorme, Nadia Lamhandaz)

1 - BILANS DE LA SITUATION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE AU SAHEL EN 2005 (Modérateur : Stéphane Devaux)

10h00 – 10h15 : Bilan de la situation alimentaire 2004-2005 et bilan des interventions (CILSS/SE : **Amadou Konate**)

10h15 – 10h 40 : Evolution des prix et perspectives alimentaires liées (FEWS NET : **Salif Sow** et CILSS/SE : **Moussa Cisse**)

10h40 – 11h 30 : Discussions sur les présentations

2 – FONCTIONNEMENT DES DISPOSITIFS (Modérateur : Jorge Oliveira)

11h30 – 11h50: Evaluation du dispositif régional de veille (USAID/WARP : **Jeffrey Wright**)

11h50 – 12h10 : Evaluation du dispositif national Niger (**Consultant Dispositif National : Johny Egg**)

12h10 – 13h00 : Discussions sur les présentations

13 h 00 – 14h 30 : - pause déjeuner

3- ROLE ET IMPACT DE L'AIDE ALIMENTAIRE (Modérateur : Marie-Cécile Thirion)

14h30 – 14h50 : Flux d'aide alimentaire en 2005 en lien avec les engagements de la Charte de l'aide alimentaire. Relations entre la Charte de l'aide alimentaire et la Convention de Londres sur l'aide alimentaire (PAM/INTERFAIS : George Simon)

14h50 – 15h10 : Review after action Niger (PAM/ODD : Christine van Nieuwenhuyse)

15h10 – 16h00 : Discussions sur les présentations

16 h 00 – 16 h 30 : pause café

4 – PERSPECTIVES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES 2006 (Modérateur : Salif Sow)

16h30 – 16h50 : Perspectives agricoles et alimentaires, zones à risque et plan d'action pour la gestion de la situation alimentaire au Sahel en 2006 (CILSS/SE : Amadou Konate)

16h50 – 17h10 : Programme d'appui aux Alliances Nationales contre la faim (FAO/SDAR : Stéphane Jost)

17h10 – 18h00 : Discussions sur les présentations

18 h 00 : Suspension des travaux

2ème journée : mardi 13 décembre 2005

II OUTILS, REFLEXIONS ET SUITES A DONNER (RAPPORTEURS : DRAMANE COULIBALY, IBRAHIM LAOUALI, ROGER BLEIN, HERVE DELSOL)

5 – AMELIORATION DES OUTILS ET REFLEXIONS EN COURS (Modérateurs : Roy Stacy et Alain Houyoux)

08h30 – 09h15 : Note d'appel sur la prise en compte des échanges de produits alimentaires et des flux transfrontaliers en Afrique de l'Ouest dans les systèmes d'information sur la sécurité alimentaire (CILSS/SE : Moussa Cisse), suivie de discussions.

09h15 – 10h00 : Restitution de l'Etude sur la Charte de la qualité des données statistiques (Consultant CILSS : Pascal Delorme), suivie de discussions

10h00 – 10h45 : Présentation de l'Evaluation des Systèmes d'Alerte Précoce (FAO : Jim Tefft) suivie de discussions

10h45– 11h15 : pause café

11h15 - 12h00 : Quelle place pour les aspects nutritionnels dans les systèmes d'alerte précoce ? Présentation de l'expérience du Burkina Faso (**Burkina Faso : Mahama Zoungrana**) et pistes pour une prise en compte des aspects nutritionnels dans les systèmes d'information (**IRD : Yves-Martin Prével**), suivie de discussions

12h00 – 12h45 : Présentation de la note méthodologique sur la relecture de la Charte de l'Aide Alimentaire au Sahel (**Consultant CILSS : Roger Blein**) suivie de discussions

12h45 - 15h00 : Pause déjeuner

6 – SUITES A DONNER (Modérateur : Normand Lauzon)

15h00 – 18h00 : Recommandations sur les mécanismes de prévention des crises alimentaires au Sahel et leur amélioration.
Suites à donner à la réunion pour les différents acteurs.
Conclusion générale.
Adoption de la déclaration finale.
Conférence de presse.

PLAN D'ACTION DE GESTION DE LA SITUATION ALIMENTAIRE AU SAHEL EN 2006 proposé par le CILSS

PERIODE	INDICATEUR/SOURCE	DECISION A INSTRUIRE	ACTIONS ET RESPONSABILITES	
			Etats	CILSS
DECEMBRE JANVIER 2006	<ul style="list-style-type: none"> - Production prévisionnelle fournie par le CILSS/CRA - Evolution des prix (SIM, FEWS NET) 	<ul style="list-style-type: none"> Le niveau de production place le pays en zone de risque - vérification de l'opérationnalité des dispositifs nationaux - préparation des cadres de concertations entre acteurs - choix et préparation des mesures d'atténuation à court terme 	<ul style="list-style-type: none"> -renforcement des dispositifs d'information et vérification des outils de prévention -garantie de transparence totale de l'information -mobilisation des acteurs (décideurs, donateurs) pour élaborer les scénarios de gestion de la crise - vérification des outils de gestion, stock national de sécurité, banques céréalières, etc. 	<p>Mobilisation du dispositif régional de veille (CILSS, Fews net, PAM, FAO)</p> <ul style="list-style-type: none"> - diffusion d'un avis sur la situation agricole et alimentaire, en janvier - déclenchement d'une pré-alerte régionale si au moins deux pays du CILSS sont en position de risque - appui aux pays pour l'élaboration des scénarios de gestion et vérification de l'état des systèmes d'information et d'Alerte précoce
JANVIER 2006	<ul style="list-style-type: none"> - Identification des groupes et évaluation des besoins d'assistance (SAP) - Evolution des prix des céréales (SIM, FEWS NET) 	<p>Le risque de crise est confirmé : analyse plus fine des zones à risque et de l'insécurité alimentaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - vérification de la fonctionnalité des dispositions nationales (SAP, SIM) - Préparation des différents scénarios de gestion de la crise en fonction de l'ampleur - Préparation des dispositifs de concertation multi-acteurs - surveillance des marchés céréaliers et du bétail - suivi de la vulnérabilité 	<ul style="list-style-type: none"> - sensibilisation et mobilisation des acteurs, - Mises en œuvre des stratégies d'interventions, le plan d'organisation des secours. - Concertation entre acteurs 	<p>Action du dispositif de veille régional</p> <ul style="list-style-type: none"> - appui aux pays pour l'identification des groupes et évaluation des besoins d'assistance (missions conjointes) - échanges d'information entre les systèmes régionaux d'informations - propositions de mesures de solidarité intra-régionale (transferts de céréales, facilités douanières,...., achats locaux) - Evaluation rapide (CILSS, FEWS NET, PAM, FAO)

FEVRIER MARS 2006	<ul style="list-style-type: none"> - Résultats définitifs de la campagne agricole, production obtenue à partir des données de l'enquête agricole, - suivi de l'évolution des prix des céréales, - résultats des suivis de la vulnérabilité (SAP) 	<ul style="list-style-type: none"> - confirmation des données de production, - révision du plan d'organisation des secours en fonction de l'évolution de la situation 	<ul style="list-style-type: none"> - poursuite de la mise en œuvre du plan d'organisation des secours, - premier bilan des interventions réalisées et préparation des ajustements, - préparation du suivi de l'hivernage suivant. 	<ul style="list-style-type: none"> -suivi régulier de la situation alimentaire, - recommandations sur les interventions nécessaires pour les administrations nationales, les ONG et les agences de coopération bilatérale ou internationale incluant une revue des opérations déjà engagées.
AVRIL SEPTEMBRE 2006	<ul style="list-style-type: none"> - évolution des prix des céréales - état de la vulnérabilité dans les zones à risque en période de soudure - suivi de l'hivernage 	<ul style="list-style-type: none"> - Animation du dispositif de veille régional 	<ul style="list-style-type: none"> - poursuite de la mise en œuvre des actions, - coordination permanente des acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation du niveau de réponse des donateurs et des actions d'assistance aux populations vulnérables identifiées en mars, en vue de réajuster au besoin les stratégies d'intervention ; - missions conjointe de suivi renforcé de l'hivernage dans les zones vulnérables identifiées en mars. - préparation du bilan régional des interventions

LISTE DES PARTICIPANTS – RPCA/Paris, 12-13 décembre 2005

N°	PAYS/ORGANISATION	NOMS ET PRENOMS	COORDONNEES
01	CILSS/SE	Musa S. MBENGA	musa.mbenga@cilss.bf
02	CILSS/SE	Dramane COULIBALY	dramane.coulibaly@cilss.bf
03	CILSS/SE	Moussa Cissé	moussa.cisse@cilss.bf
04	CILSS/SE	Laurent MILLOGO	laurent.millogo@cilss.bf
05	CILSS/SE	Harouna KINDO	harouna.kindo@cilss.bf
06	CILSS/SE	Amadou Mactar KONATE	amadou.konate@cilss.bf
07	CILSS/SE	Mathias LANGE	matthias.lange@cilss.bf
08	CILSS/CRA	Mohamed AGHDHAFNA	m.aghdhafna@agrhyment.ne
09	CILSS/CRA	Ibrahim LAOUALI	i.laouali@agrhyment.ne
10	CILSS/CRA	Brahima SIDIBE	b.sidibe@agrhyment.bf
11	CILSS/CRA	Abdallah SAMBA	a.samba@agrhyment.bf
12	CILSS/INSAH	Amadou MOUSTAPHA	administration@insah.org
13	RESIMAO	Gaston DOUSSOUHI	cossigaston@yahoo.fr
14	ROPPA	Jacques BONOU	jacbonou@yahoo.fr
15	Mauritanie/MDRE, Ministre Coordonnateur CILSS	Sylli GANDEGA	
16	Mauritanie/MDRE	Gilles PEYRON	peurondt@mauritel.mr
17	Mauritanie/MDRE	Moustapha OULD ABDI	ldabdi@yahoo.fr
18	Burkina/SG/MAHRH	Ibrahim KABORE	ibrahimakabore@hotmail.com
19	Burkina/DGPSA/MAHRH	Mahama ZOUNGRANA	mazoung@fasonet.bf
20	Burkina/SE/CNSA/MAHRH	André Anatole KABORE	secnsa@cenatrin.bf
21	Burkina/SE/CNSA/MAHRH	Hervé DELSOI	hvd@cenatrin.bf
22	Burkina/CIC	Soumaïla SANOU	cicd@fasonet.bf
23	Burkina/CIC	Diouma SOUMABERE	ugvbm@fasonet.bf
24	Burkina/CIC	Khalifa TRAORE	ktraore@statistika.net
25	Burkina/SE/CNSA/MAHRH	Alain HOUYOUX	ahouyoux@cenatrin.bf
26	Niger/SAP	Ousseini MARIAMA	sap@intnet.ne
27	Niger/CCA	Seydou BACARI	cca-pm@intnet.ne
28	Niger/Cabinet Premier Ministre	Ari MALLA	
29	Niger/CCA	Elsa DELCOMBEL	at-cca@intnet.ne
30	Mali/SAP	Mary DIALLO	sapmali@datatech.net.ml
31	Mali/PRMC	Oumar TRAORE	coc@cefib.com
32	Tchad/SG/Minagri	Hamadou BOUBACARI	patrick.portes@diplomatie.gouv.fr
33	Mauritanie/CSA/OSA	Mohamedou OULD MINNY	
34	Mauritanie/CSA/OSA	Mohameden OULD ZEIN	zein@csa.mr
35	OMM	Félix HOUNTON	
36	Banque Mondiale	Amadou Oumar BA	aba1@worldbank.org
37	FEWS NET	Salif SOW	ssow@fews.net
38	FEWS NET	Roy STACY	rstacy@fews.net
39	OCDE	Jean-Paul PRADERE	jean-paul.pradere@oecd.org
40	Club du Sahel	Sunhilt SCHUMACHER	sunhilt.schumacher@oecd.org
41	Club du Sahel	Normand LAUZON	normand.lauzon@oecd.org
42	Club du Sahel	Léonidas HITIMANA	leonidas.hitimana@oecd.org
43	Club du Sahel	Thérèse PUJOLLE	therese.pujolle@ac-versailles.fr
44	Club du Sahel	Philippe HEINRIGS	
45	Club du Sahel	Christophe PERRET	christophe.perret@oecd.org
46	Club du Sahel	Frank IGUE	frank.lgue@oecd.org
47	Club du Sahel	Laurent BOSSARD	laurent.bossard@oecd.org

48	FAO/Accra	James TEFFT	james.teff@fao.org
49	FAO/SMIAR	Henri JOSSERAND	henri.josserand@fao.org
50	FAO/SRDR	Stepane JOST	stephane.jost@fao.org
51	PAM/ODD	Margot VANDERVELDEN	margot.vandervelden@wfp.org
52	PAM/INTERFAIS	Georges SIMON	georges.simon@wfp.org
53	PAM/Rome	Jamie WICKENS	
54	PAM/ODD	Christine VANNIEUWENHUYSE	christine.vannieuwenhuyse@wfp.org
55	US/Food for Peace	Mohamoud OSMAN	maosman@usaid.gov
56	US/Food for Peace	Carolyn HUGUES	chugues@usaid.gov
57	CE/Europ Aid/Burkina Faso	Nadia LAMHANDAZ	nadia.lamhandaz@cec.eu.int
58	CE/DG Dév	Claire GAUDOT	claire.gaudot@cec.eu.int
59	CE/EuropAid	Stéphane DEVAUX	sdevaux@compuserve.com
60	France/MAE	Jean-Luc FRANCOIS	jean-luc.francois@diplomatie.gouv.fr
61	France/MAE	Alain BLANCHETON	alain.blancheton@diplomatie.gouv.fr
62	France/MAP	Anne-Sophie CERISOLA	anne-sophie.cerisola@agriculture.gouv.fr
63	France/MAE	Marie-Cécile THIRION	marie-cecile.thirion@diplomatie.gouv.fr
64	France/MAE	Natasha BUTLER	natasha.butler@diplomatie.gouv.fr
65	US/USAID	Gary EILERTS	geilerts@afr-sd.org
66	US/USAID	Jeffrey WRIGHT	jwright779@yahoo.com
67	US/USAID	John SCHITTIANO	jschitiano@usaid.gov
68	US/USAID	Jorge OLIVEIRA	joliveira@usaid.gov
69	Canada/ACDI	Benoît OUEDRAGO	benoit.ouedraogo@yahoo.fr
70	Canada/ACDI	Carol VOYER	carolvoyerR@acdi-cida.gc.ca
71	Belgique/MAE	Jan VERNEIR	jan.vermeir@dipobel.fed.be
72	Bureau Issala	Roger BLEIN	roger.blein@bureau-issala.com
73	GRET	Bénédicte HERMELIN	hermelin@gret.org
74	Consultant CILSS	Pascal DELORME	pascal.delorme20@wanadoo.fr
75	GRET	Julie VILLAIN	villain@gret.org
76	Afrique Verte	Caroline BAH	caroline.bah@libertysurf.fr
77	IRAM	Johny EGG	j.egg@iram-fr.org
78	IRAM	Vanessa FLORES	
79	IRD	Yves Martin PREVEL	prevel@ird.bf
80	IRD	Francis DELPEUCH	delpeuch@ird.fr
81	CIRAD	Patrick BISSON	Patrick.Bisson@cirad.fr
82	ACDA	Delphine SABOURAULT	